L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 29 JUIN 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Delbear) No 903 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Prix de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 3 avril—

Mme JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dimSP

DEMANDES D'EMPLOI.

Une dame espagnole désire aller à la campagne avec une famille respectable; elle enseignera aux personnes de la maison l'espagnol et le français, et fera de la couture ordinaire. Elle accepterait aussi une place en ville. S'adresser à Mlle B. M. Philite succ. No 125, 25 juin—10P

ON DEMANDE.

Une nourrice. Bonnes recommandations exigées; cuis Prytanée et Deuxième. 29 juin—2P

DES Couturières expérimentées pour faire la ligne de dessous d'hommes. S'adresser, L. Factery, 27 Chartres. 29 juin—1P

DEUX jeunes filles pour plier et examiner du linge de dessous d'hommes. On doit être expérimenté. S'adresser, L. Factery, 27 Chartres. 29 juin—1P

A VENDRE.

10 LOTS de terre (terre haute) situés dans l'île1 bornés par Ursulines, St-Jean, Gayoso et Lopez. Cette propriété est cultivée en jardin et conviendrait pour bâtir. S'adresser à F. A. Bacon, 68 rue Bourbon. 29 juin—29—3 6 juillet

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Wilton Hygeneiser; Rue St-Pierre. 17 juin—1 août

A LOUER.

Nos 6 et 8 Magasins Bourgo—Sord Pete's, entre le Bazar et le marché aux légumes. Sadresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale, près Canal, S'adresser à J. B. Solari. 8 juin—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John M. Landwehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,876—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Madeleine Landwehr administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juin—24 29—juil 3

Succession de Charles Henry Rabad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,416—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jeanne F. Rabad, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juin—25 29—juil 4

Succession de W. A. Kowalski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,576—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Madeleine Kowalski, veuve de W. A. Kowalski, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 27 29

Succession de John Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,265—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David H. Syme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21 26 29

Succession de Mme Rachel Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,492—Division B—Avis est que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rachel Burke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, si les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 25 29

Succession du Dr William H. Pemberton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 30,118—Division C—Attendu que Mme Anna Pemberton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr William H. Pemberton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—22 27—1 juil

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,774 — Division B — William Pinckard & Co & Jos. vs Scott McGehee—Considérant la cette motion et l'ordre préalablement accordé. Qu'une réunion des créanciers de Scott McGehee soit convoquée et tenue par devant Benjamin Dry, notaire, en son bureau, No 25 Commercial Place, en cette ville, LUNDI, le 30me jour de juin 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de Scott McGehee, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être mises devant lesdits créanciers et que Henry Kenah, syndic, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit notifié.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1890.
Signé, FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 mai—30—juin 15 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 30,448 — Division A — Paul J. Christian vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Paul J. Christian, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Oscar Villeret, Esq., notaire en cette ville, en son office dans le Dangre Building, Nos 33 et 35 de la rue Carondelet, le MERCREDI, le 9e jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un arrêté de vote sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et de nommer dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires entre la personne et les biens du dit pétitionnaire conformément au dit compte.

Nouvelle-Orléans, 15 juin 1890.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
14juin—14 29—16juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 30,394—Division A.—Mme Lisette Kunts vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des propr. dûs de Mme Lisette Kunts, épouse de Henry Kunts, pétitionnaire dans cette affaire, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit ordonnée et tenue par devant Edgar M. Cahn, notaire, à son bureau, No 31 Commercial Place, en cette ville, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; que O. W. Leng E-q. soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1890.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 juin—13 28—juil 13

P. H. Jonson vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,131—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
23juin—23 29 juil4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,482—Division B.—Frederick Beerlin vs Cour Civile de Cour.—Que la cession des biens de pétitionnaire, Frederick Beerlin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Edgar M. Cahn, notaire, en son bureau, No 184 rue Gemaine, en cette ville, le premier jour de juillet A. D. 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues entre la personne et les biens du dit pétitionnaire.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1890.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, désigné à la place de Thos. C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division B, nommé absent par ordre.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 juin—19 28—juil 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 30,448 — Division A — Paul J. Christian vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Paul J. Christian, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Oscar Villeret, Esq., notaire en cette ville, en son office dans le Dangre Building, Nos 33 et 35 de la rue Carondelet, le MERCREDI, le 9e jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un arrêté de vote sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires entre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1890.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 juin—13 28—juil 13

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE EDITION HEBDOMADAIRE

L.A.S.L.

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS, No 73 RUE DE CHARTRES Entre Conti et Bienville.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs, et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

VS.....CHARTRES.....VS

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lu par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 JUILLET 1890.

GROS LOT: $30,000.

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, cotit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, cotit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, cotit	999,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,034,800

On demande des agents partout.

Pour un prix à payer par les Outre, en pour tous renseignements que l'on voudra, s'adresser en consignant. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On n'accepte pas un mandat plus rapide que le Poste, envoyez une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Orders, ou change de New York, dans des lettres enregistrées, sont les modes sûrs pour l'Expéditeur.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lse.

Adresser vos lettres enregistrées comme suit:

Bureau de l'Argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ADRESSER DANS VOS LETTRES A LA LOTERIE DE L'ABEILLE, et que les billets sont signés par le président et vice-président dont les noms sont sur le devant du billet, lesquels portent une chacun, sont nommés par les tribunaux de la Louisiane pour conduire des opérations de cette loterie, soyez honnêtes.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a décidé que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane a un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, RENOUVELLE PAR AVANT LE 1er JANVIER 1890.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de billets à recevoir, billets, comptes courants, etc.

William et John M. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,325—En vertu d'un ordre de vente daté 26 juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de billets à recevoir, billets, comptes-courants, etc., accusés dans un inventaire en cours.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—5 8 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations, etc., d'un Club.

Mme G. H. Braughn, etc., vs M. J. Taylor; Hugh Williams, intervenant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,063.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 8 juillet 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue St-Anne, entre les rues Royale et Chartres, un lot de cartes de jeux et de tables à poker, chaises, jetons, cartes et autres objets, etc., généralement appartenant à un club; le tout selon un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27juin—27—5 8 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin des rues Magazine et Robin, dans l'île borné par les dites rues et les rues Camp et Terpsichore.

J. B. Camors & Co., Mme Marie Peyret, subrogée vs Casaux & Sentilles et al.
No 7,596.

J. B. Camors & Co, Mme Marie Peyret, subrogée vs A. Casaux & Sentilles et al.
No 7,596.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'île1 borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Terpsichore, formant le coin des rues Magazine et Robin, et mesurant vingt-huit pieds de façade sur la rue Magazine et cent vingt-huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz, le 8 mai 1873, par acte passé par devant R. J. Ker, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 750.

Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 29 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Audubon, Sixième District.

Arthur Denis vs. W. G. Webner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 29,050.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île1 borné par la ligne inférieure du Upper City Park, et mesurant ensemble quarante pieds de façade à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face des dits quatre premiers lots ainsi désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit lot dressé par Arthur de Armas dû été voyer de la ville, daté le 8 avril 1881, et annexé à un acte de vente du lot No 1 du dit lot, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prévot, notaire, le 27 avril 1881, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir:

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 5 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes de large; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Park, et le lot No 11 de la rue du Camp mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

EDITION HEBDOMADAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall, dans l'île1 borné par les dites rues et Walnut et Esther.

Henry Wellmann vs. Charles Perin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 29,240—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qu'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île1 borné par les rues Chestnut, Wall, Walnut et Esther, sur un plan du dit lieu, dressé par Arthur de Armas, ancien arpenteur de la Ville, notaire, comme plan No 83; lesquels lots sont contigüs l'un à l'autre, et mesurent chacun, trente pieds de façade à la rue Chestnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No dix formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall; les dits lots sont désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix. Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Geo. P. Bowers, d'après un acte passé pardevant J. Bon, Esq., notaire, le 27 avril 1872. Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 101, folio 307.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant le coin des rues Washington et Clara dans l'île1 borné par les dites rues et les rues Magnolia et Sixième.

David Jung vs Anton Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,891—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île1 borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, désigné comme lot No 22 dans l'île1 No 27 formant l'encoignure des rues Washington et Clara, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt-huit pieds de profondeur et faces des dits quatre premiers lots ainsi désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit lieu dressé par Arthur de Armas dû été voyer de la ville, daté le 8 avril 1881, et annexé à un acte de vente du lot No 1 du dit lieu, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prévot, notaire, le 27 avril 1881, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir:

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 5 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes de large; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue du Camp et de la ligne inférieure du Park, et le lot No 11 de la rue du Camp mesure vingt six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Succession de M. Vermeille vs. Son mari—Division C. No 29,685.

Sur motion de P. O. Peyroux, avocat pour la plaignante, et en prononçant à la cour les preuves et la demande de la plaignante, et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8me jour d'avril 1890 soit confirmé et il est maintenant ordonné adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Zénaïde M. Vermeille et contre le défendeur Emile J. Abadie son mari, déclarant une dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant maintenant entre eux, et décrétant la séparation de biens entre eux et reconnaissant la plaignante comme seule propriétaire des biens mobiliers décrits dans sa pétition et n'existant pas et appartenant au défendeur et jouir de ses biens elle même. Tous les frais de cette poursuite devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 15 avril 1890.
Jugement signé le 21 avril 1890.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 21ème jour du mois d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

(Signé) M. GUIRAUD,
25 juin—25—10 24 juil Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,898—Division ——.—Vacance et Certificat, et Ordre et Jugement.—Vu Tertelich, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, vs. Laura Crémisten.—Ordre: Considérant la soumission des pétitionnaires aux exigences de la loi; il est ordonné—Que la pétition de Vacance et Jugement, comme raison sociale, et de Joseph Vaudeux et Dominick J. Tertelich, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, faisant application pour un jugement, soit ordonnée, et qu'une réunion des créanciers des dits pétitionnaires soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 A. M., dans le but de voter sur l'application des dits pétitionnaires, devant leur être accordé ou, déduit et dix huit mois, dans lesquels les paiement pour leurs obligations en trois versements égaux, et pour telles autres raisons que la loi pourra autoriser et qui pourront être présentées par les dites réunion créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la jouissance et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que A. A. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1890.
(signé): H. RICHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juin—8 24—juil 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatorze terrains rues Perdido, White et Banks et à Carrollton.

Trois morceaux de terre de valeur dans la paroisse Jefferson.

Succession du Dr Jotham Potter, décédé.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—LE SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 11 juin 1890, dossier No 29,689, pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, à l'encan il sera vendu:

Rue Perdido.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'île1 No 614, borné par les rues Perdido, Gravier, White et Dupré, désigné par le No 7, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur et de face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île1 No 615, borné par les rues Perdido, Poydras, White et Dupré, désigné par le No 75, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur et de face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

Rue Banks.

3° Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île1 No 706, borné par les rues Banks, Palmyre, Clark et Genois, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, qui se touchent, et mesurent, chacun, 34 pieds 8 pouces de face à la rue Banks, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces.

Rue Monroe, Carrollton.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'île1 No 114, borné par les rues Monroe, Mary, Lavée et Quatrième, désignés par les Nos 39 et 40, qui se touchent, et mesurent ensemble, 60 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 150 pieds.

Dans la paroisse Jefferson.

6° Deux certains morceaux de terre situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par W. J. McCullogh, voyer de feu E.-U., qui sont décrits comme suit, à savoir:

Le morc au No 13 contient à peu près 1.200 arpents de terre et d'une forme irrégulière, et borné au nord et à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à Millandon, à l'est par les morceaux Nos 12 et 15 et sur une ligne parallèle avec le canal Destrehan et au sud par le bayou Ouachée et le morceau No 14.

Le morceau No 14 contient à peu près 650 arpents de terre et est d'une forme irrégulière et est borné au sud par les terres anciennement appartenant à la propriété de J. B. de Giruy, à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. Millandon, au nord par la ligne parallèle avec la limite sud et à l'est par le Bayou Ouachée et Bastille.

7° Un certain morceau de terre dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans le district de la Grand Ile, désigné comme à peu près onze (11) à partir sur le fleuve du Mexique à la baie et borné au nord ouest par les terres de Jotham Potter et au bas par les terres de la succession Cl. Duhamel.

Conditions—Un tiers en le tout comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant versé requis sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre de leur enchère.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 juin—29—6 13 20 27—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Meubles de Maison, Actions, Réclamations, Jugements, Billets à recevoir.

Succession du Dr. Jotham Potter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS. W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 juillet 1890, à 10½ heures A. M., au local No 182 rue St-Charles, entre Giro et Julia, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 11 juin 1890, dossier No 29,689 pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, il sera vendu à l'encan.

Un grand lot de beaux meubles de maison et autres effets; aussi:

48 actions plus ou moins du fonds capital du Odd Fellows Hall Association; chacune payée en plein.

Un lot de réclamations, jugements et de billets à recevoir, conformément à un inventaire déposé au bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

28 juin—28 29—juil 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises.

Nos 101 et 103 rue Cypress, entre les rues Clara et Willow.

Succession de Mme Mary D. Bradley, décédée.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 16 juin 1890, dossier No 29 313, pour le compte de la succession de Mme Mary D. Bradley, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île1 borné par le Florida Landing et Julie, les rues Cypress, Clara et Willow, désigné par la lettre "C," 1 qui lui mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur une profondeur de 62 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de 3 pieds de large, couvrant rue Cypress, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis recouvert en ardoises, connu comme les Nos 101 et 103 rue Cypress, avec deux chambres, cuisine et cette de chaque côté, et rapportant $14 par mois en bon état.

Termes.—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux, et le solde en deux ans avec intérêt de 8 pour cent et les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant James Simon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 juin—18 22 29—juil 1 6 13 19

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable,